Pour des pavillons autour de la rade qui respectent le développement durable et favorisent l'économie sociale et solidaire

Les « sollicitations d'offres pour la location de huit pavillons saisonniers amovibles sur le pourtour de la Rade de Genève destinés à des glaciers » ont paru dans la Feuille d'Avis officielle (FAO) le 24 juillet dernier.

Pour la qualité de vie de toutes les Genevoises et tous les Genevois, pour l'image de notre ville et l'accueil des touristes, ces pavillons doivent offrir des prestations de qualité dans le respect de l'environnement et du développement durable.

Les bénéficiaires de ces locations doivent par exemple s'engager à :

- fournir des produits de qualité à des prix raisonnables, favoriser la production locale et saisonnière,

- sélectionner des fournisseurs non seulement sur le prix et la qualité mais aussi sur les aspects écologiques et sociaux (transports, emballages, conditions de travail...),

- respecter l'environnement en diminuant leur empreinte écologique (réduction et tri des déchets, choix des énergies renouvelables...).

A l'heure où chacun-e réclame une économie responsable tant de l'environnement que de son rôle dans la société, il est essentiel de favoriser une économie qui replace l'humain au centre de ses buts. Cela signifie favoriser les acteurs économiques qui attachent une plus grande place aux conditions de travail, à l'équité salariale, à la formation et à la réinsertion professionnelle. Pour atteindre ce but, il est essentiel de privilégier les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Pour des pavillons autour de la rade qui respectent le développement durable et favorisent l'économie sociale et solidaire, <u>nous, signataires, demandons</u> aux autorités municipales ;

- que <u>des critères de développement durable</u> soient intégrés dans les conditions d'attribution et le cahier des charges et ce, pour toutes les candidatures
- et qu'au moins <u>un tiers des pavillons</u> soit attribué <u>à des acteurs de l'économie sociale et solidaire</u>, ce qui signifie ouvrir à nouveau les candidatures et leur permettre de déposer leur dossier, acte aujourd'hui impossible de par l'accès limité aux seules personnes physiques.

			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
NOM	PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE
 			

